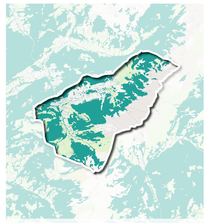

LA CLUSAZ

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°6
1/5000

PROJET

N°	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE	CONTENANCE DU TERRAIN	BENEFICIAIRE
1	Aménagement d'aires de stationnement et de stockage de neige au lieu-dit "Le Crêt"	1 220 m2	Commune
2	Elargissement de la voie communale au lieu dit "Les Tuillets"	1600 m²	Commune
3	Réservation des cheminements piétonniers au centre village	1 200 m2	Commune
4	Aménagement d'espaces publics	1600 m²	Commune
5	Protection de talus de soutènement devant le cimetière	140 m²	Commune
6	Extension du cimetière	2600 m²	Commune
7	Aménagements publics, espaces publics, entrée est	1600 m²	Commune
8	Réservation de la Mairie	1	Commune
9	Aménagement de la voirie de la RD 909 au lieu dit "Le Lonzy"	1 200 m2	Commune
10	Aire de stockage de neige au "Le Lonzy"	3000 m²	Commune
11	Aménagement d'espaces publics et stationnements sur la RD 909, au col des Aravis	40000 m²	Commune
12	Aménagement d'espaces publics, stationnements autour le centre village, le recréer des bisanges et la piscine et stationnement public	5 000 m2	Commune
13	Aménagement d'espaces publics, stationnement et piste à maintenir au lieu dit "Les Dalletons"	1500 m²	Commune
14	Création d'une orientation d'aménagement	1 200 m2	Commune
15	Aménagement d'espaces publics, stationnements, création d'un parking de 40 places sur la RD 16, 0,3 ha de plantations sur abords de la RD et 0,3 entre les lieux dits "Le Crêt" et "Les Tuillets"	3000 m2	Commune
16	Aménagement d'espaces publics, stationnements, création d'un "Parvis" de la Poste	1000 m²	Commune
17	Aménagement d'un arrêt de bus et abri voyageurs	1000 m²	Commune
18	Aménagement d'un carrefour piétons et valorisation des abords de la Nant	800 m2	Commune
19	Aménagement et sécurisation du carrefour entre la Route des Confins et la Route de Portes	700 m²	Commune
20	Aménagement d'une liaison piétonne entre le Pré de la Foire et la Route des Confins	1 000 m2	Commune
21	Parc de stationnement des véhicules au lieu dit "Les Evaz"	2000 m²	Commune
22	Aménagement d'un carrefour de voirie au lieu dit "Le Pré Rond"	700 m2	Commune
23	Création d'un local de déneigeur au lieu dit "Les Evaz"	250 m²	Commune
24	Aménagement du carrefour entre la rue de la Mairie et la Route de Confins	30000 m²	Commune
25	Aménagement d'espaces publics, stationnements, création de la cour de l'école et d'un square	6000 m²	Commune
26	Création d'un local technique, d'un local pour les services techniques et d'un local pour les associations	1000 m²	Commune
27	Aménagement d'un local pour le club "Viarhey" et "Le Vieux Moulin"	1000 m²	Commune
28	Parc de stationnement des véhicules	3000 m²	Commune
29	Aménagement de stationnement de l'aire de stationnement des Evaz	10000 m²	Commune
30	Travaux sur Chemin de stationnement et réglement des sous-pliantes, au lieu-dit "Les Chenins"	1100 m²	Commune
31	Création d'une aire communale au lieu dit "Le Chemin"	500 m2	Commune
32	Aménagement d'un ouvrage piétons de 1,5 m de plate-forme et d'une rambarde de stationnement Les Glacois, de la rd 12 aux "Gerbys"	1170 m2	Commune
33	Création d'un local technique et d'un local pour les associations	250 m2	Commune
34	Aménagement des terrains de "les Evaz"	10000 m²	Commune
35	Création d'un cheminement piétonnier entre le lotissement du Pré Rond et le centre village	1000 m2	Commune
36	Aménagement d'un parking public et d'un local de stockage de neige et d'un cheminement piétons jusqu'au quartier de la Gare au lieu dit "Le Clos"	7600 m²	Commune
37	Aménagement d'un cheminement piétonnier "Les Ravines" "Pessier" et le pont de la Nate	400 m2	Commune
38	Aménagement d'un cheminement piétonnier entre le Pré Rond et le centre village	1000 m²	Commune
39	Aménagement et sécurisation de la Route du Crêt du Merle	2000 m²	Commune
40	Création d'un parking de stationnement "Le Crozet"	2000 m²	Commune
41	Sécurisation de la RD 909 et accès au nouveau de la Praz-Dzo	1000 m²	Commune
42	Aménagement et sécurisation du carrefour entre la Route du Crêt du Merle et la Route de Confins	1000 m²	Commune
43	Travaux, secteur de Grand Maison	1000 m²	Commune
44	Aménagement et sécurisation de la Route de la Sapy	400 m2	Commune
45	Aménagement d'un cheminement piétonnier entre le Pré Rond et le centre village	1000 m²	Commune
46	Aménagement de stationnement de la Route de la Sapy	2000 m²	Commune
47	Création d'un parc d'hébergement à but touristique au lieu dit "Les Evaz"	2500 m²	Commune
48	Création d'un parc d'hébergement à but touristique au lieu dit "Les Evaz"	1000 m²	Commune
49	Aménagement d'espaces naturelles de stationnement et d'un talvut pétonnier pour accéder au cœur de la Ville de Pringy	2000 m²	Commune

N°	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE POUR VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	CONTENANCE DU TERRAIN	BENEFICIAIRE
1	Réalisation du tuyautage sur bras, et décolf et ancrage	11 000 m²	Commune

Zones Urbaines :

- UHv - Zone urbanisée de mixité de l'habitat et des fonctions au centre village
- UH1 - Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UH2 - Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UH21 - Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat de faible densité, soumise à sensibilité paysagère
- UE - Zone urbanisée à vocation spécifique d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UT - Zone urbanisée à vocation spécifique d'activités touristiques et de loisirs
- UTv - Zone urbanisée à vocation spécifique d'activités touristiques et de loisirs au centre-village
- UX - Zone urbanisée à vocation d'activités économiques industrielles et artisanales dominantes

Zones à Urbaniser à court ou moyen terme :

- 1AUH1 - Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat dense et/ou de moyenne densité
- 1AUH2 - Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité

Zones Agricole :

- A - Zone à caractère agricole dominant

Zones Naturelles :

- N - Zone à caractère naturel dominant
- Na - Secteur de gestion des espaces naturels d'alpages
- Ne - Secteur à caractère naturel dominant de gestion des équipements publics ou d'intérêt collectif
- Ng - Secteur destiné aux aménagements et équipements golfiques
- Ntc - Secteur de gestion des terrains de camping-caravanage

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé pour mixité sociale au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme

AUTRES

- Au titre de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme Secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées (STECAL) numérotés de 1 à 22
- Au titre de l'article L.122-11-3° du Code de l'Urbanisme Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
- Au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme Secteur de mixité sociale
- A titre indicatif
- Remontées mécaniques Bâtiment agricole
- Bâtiment nouveau

Cadastre DGFIP 2022
Fond de plan Openstreetmaps

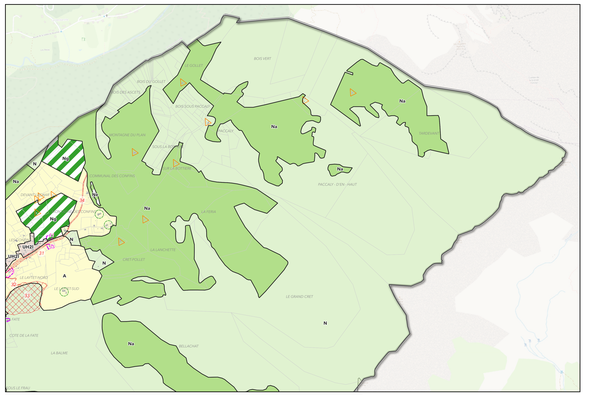

Nord-Est au 1/10000

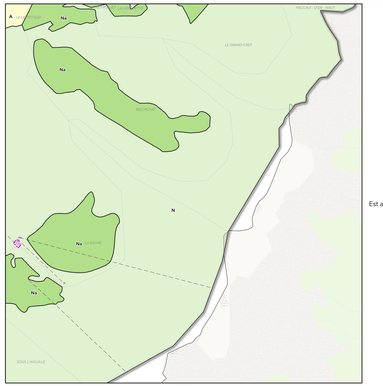

Est au 1/10000

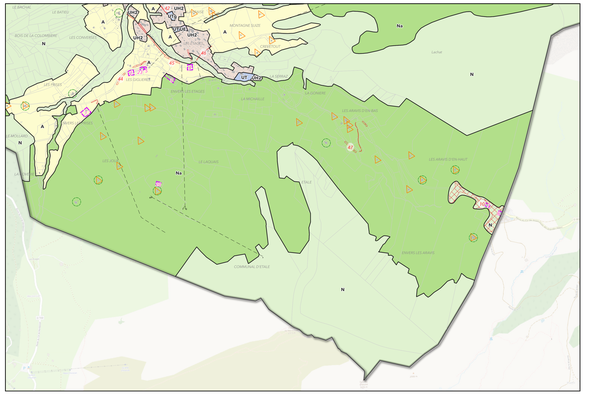

Sud au 1/10000